2007-04232/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Une première pour la ville de Sainte-Marie de Beauce

Signature d'une entente de développement culturel de 447 000 $

Sainte-Marie de Beauce, le 22 janvier 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le maire de la Ville de Sainte-Marie de Beauce, M. Harold Guay, ont signé ce jeudi 22 janvier une première entente visant le développement culturel de cette municipalité. Cette entente, d'une durée de trois ans, prévoit des investissements conjoints totalisant 447 000 $. L'événement s'est déroulé en présence de la ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Mme Carole Théberge, et de la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien.

« Je tiens à saluer l'engagement exemplaire de la Ville de Sainte-Marie qui a eu la volonté de doter sa population de moyens permettant la réalisation de projets originaux qui insuffleront une bouffée d'oxygène à la vie culturelle de Sainte-Marie et dans toute la région. C'est avec enthousiasme que monsieur le Maire a accepté d'ajouter une généreuse participation financière à cette entente et je l'en remercie », a déclaré la ministre Beauchamp.

Outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration entre la municipalité et le ministère, l'entente prévoit la réalisation, d'ici 2006, de divers projets et actions axés notamment sur le soutien de la pratique culturelle, l'accès aux arts et à la culture, la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à l'importance de l'héritage patrimonial. Rappelons que l'enveloppe financière réservée par la ministre de la Culture et des Communications aux ententes de développement culturel s'est accrue de 1 M$ en 2003-2004.

« Depuis plusieurs années, la Ville de Sainte-Marie démontre une ferme volonté de valoriser et de faire connaître ses richesses culturelles et patrimoniales tout en invitant des artistes d'ailleurs à contribuer à l'élargissement de notre univers culturel. Cette volonté s'est traduite dans la réalité par l'adoption, en 2000, d'une politique culturelle et d'un plan d'action annuel. Ainsi, ce protocole nous permettra non seulement de poursuivre notre effort, mais d'assurer une continuité et la pérennité de notre apport à la culture mariveraine et québécoise », a conclu le maire Guay.

Salle de spectacles de la polyvalente Benoît-Vachon

La Ministre a profité de son passage à Sainte-Marie pour rappeler l'attribution, en décembre dernier, d'une aide financière de 1 150 000 $ pour la rénovation et la mise aux normes de la salle de spectacles de la polyvalente Benoît-Vachon. Grâce à cette somme, accordée en vertu du programme Soutien aux équipements culturels, ce lieu de diffusion pourra dorénavant accueillir 550 personnes au lieu de 399 actuellement. Ces rénovations permettront d'améliorer la qualité des services,

non seulement aux artistes des arts de la scène, mais également aux utilisateurs.

Sources :

Stéphanie Ménard
Direction générale des communications
Tél. : (514) 873-7710

Richard Lapointe
Zonart Communications inc.
Tél. : (418) 387-4817

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Jacques Alain
Directeur général
Ville de Sainte-Marie
Tél. : (418) 387-2301

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007